

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

## ON S'ABONNE A SAUMUR.

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, libraires.

Les Abonnements et les Annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Etrangère, LAFFITE-BULLIER et C<sup>o</sup>, place de la Bourse, 8, et à l'Agence Centrale de Publicité des Journaux des Départements, rue du Bac, 93.

## Gare de Saumur (Service d'hiver, 11 novembre.)

## Départs de Saumur pour Nantes.

8 heures 30 min.	soir,	Omnibus.
4 — 35 —	—	Express.
3 — 50 —	matin,	Poste.
9 — 04 —	—	Omnibus.

## Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 02 minutes	soir,	Omnibus.
--------------------	-------	----------

## Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 min.	matin,	Express.
11 — 49 —	—	Omnibus.
5 — 11 —	soir,	Omnibus.
9 — 52 —	—	Poste.

## Départs de Saumur pour Tours.

8 heures 02 min.	matin,	Omnib.-Mixte.
7 — 52 min.	matin,	Omnibus.

## PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an,	Saumur, 18 f.	Poste, 24 f.
Six mois,	— 10 »	— 13 »
Trois mois,	— 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

## CHRONIQUE POLITIQUE.

On lit dans le *Constitutionnel* :

Les feuilles autrichiennes ne tarissent pas en plaisanteries de mauvais goût contre le Sénat français, tant elles sont scandalisées de deux ou trois séances orageuses. Eh bien ! nous disons aux feuilles autrichiennes que nous préférons les agitations et les tumultes dont le Sénat a été le théâtre pendant deux jours, au mutisme inerte et à la tranquillité paralytique du Reichsrath.

Une correspondance de Francfort nous informe que, tout compte fait, parmi les trente-quatre princes compris dans la Confédération germanique, il n'y en a pas trois qui soient d'accord sur les voies à suivre pour tirer l'Allemagne de la crise actuelle.

## On mande de Vienne, le 28 février :

On assure que la réponse du comte Rechberg à la dernière note du comte Bernstorff est déjà partie.

Castelnuovo, 28. — Aujourd'hui, une conférence a eu lieu entre Omer-Pacha et Vukalovich, à Igalo. Omer Pacha offre au chef des insurgés, comme ultimatum, le rang de général turc et une pension, à condition que la Sultorina se soumette ; dans le cas contraire, les opérations recommenceraient immédiatement. — Havas.

## On mande de Varsovie :

Sur l'invitation de la direction des cultes, de pourvoir au remplacement des curés et vicaires déportés en Sibérie, l'archevêque a répondu que le retour des prêtres déportés lui ayant été promis en haut lieu, il maintiendrait les vacances.

Les bruits les plus divers circulent à Varsovie, dans les sphères officielles, sur l'arrivée, tantôt du grand duc Constantin, tantôt du duc d'Oldenbourg-Romanoff, du comte Lambert, du marquis

Wielopolski, et sur un changement du système pour le 3 mars.

Le pasteur évangélique Ott a été transporté à l'hôpital militaire. — Havas.

Dans la chambre des lords, le 27 février, le comte de Derby insiste sur l'authenticité de la proclamation du gouvernement italien à certains districts napolitains ; il critique l'atrocité de cette proclamation, et il demande si sir J. Hudson en a fait son rapport. Le comte Russell convient avec lord Derby que rien ne fait plus grand tort au gouvernement italien qu'une telle proclamation, qui confond les coupables avec les innocents ; mais, jusqu'à présent, il n'y a aucune preuve de son authenticité. Il espère que ce document n'est pas authentique. Malgré les difficultés qui restent à vaincre, le comte Russell a la plus grande confiance qu'un gouvernement, appuyé sur la liberté et l'ordre, sera établi d'une manière permanente en Italie ; il a la confiance que dans un court délai, l'Italie sera reconnue par chaque nation de l'Europe. Le comte Russell ajoute avoir mandé, par dépêche télégraphique, à sir J. Hudson, d'avoir à le renseigner sur l'authenticité de la proclamation. Sir J. Hudson n'a fait encore aucune réponse. Si la proclamation est authentique, le gouvernement de la reine fera des remontrances au gouvernement italien.

Dans la séance du 28, le comte Russell, continuant, dit qu'il a reçu une dépêche au sujet de la proclamation napolitaine. Elle a été publiée sans l'autorisation du gouvernement, qui a donné l'ordre de la retirer et de la supprimer. Le baron Ricasoli constate que, bien qu'il soit nécessaire de prendre des mesures sévères contre le brigandage dans plusieurs districts, néanmoins, des ordres seront toujours donnés pour exécuter ces mesures avec humanité.

Lord John Russell, répondant à lord Carnarvon, déclare que le gouvernement a reçu des dépêches, par l'ambassadeur de France et d'autres

représentants de puissances maritimes, à l'effet de demander quelle marche l'Angleterre compte suivre relativement aux ports du Sud ; il a répondu, en les renvoyant à sa dépêche adressée à lord Lyons. Mais aucune communication formelle et officielle n'ayant eu lieu, il ne peut pas communiquer les documents à la chambre. M. Seward a informé lord Lyons que l'empierrement des ports ne serait pas continué. — Havas.

## On mande de Turin :

La chambre a adopté le projet de loi relatif au cours légal de la monnaie d'or dans toutes les provinces du royaume.

On assure que le ministère a donné sa démission, que le roi n'aurait pas encore acceptée.

La *Costituzione* croit que le voyage du roi à Naples est ajourné.

Noto, 27. — Des prêtres et des moines, au nombre de 68, ont signé une proclamation contre la persistance d'Antonelli et de Mérode à soutenir le pouvoir temporel ; ils exhortent le Pape à céder devant la volonté de la nation et à faire cesser les divisions entre le troupeau du Christ et ses pasteurs.

Une bombe a éclaté, le 28 février, au soir, près du théâtre Saint-Charles, à Naples, sans causer de dommages. La population indignée a improvisé une démonstration patriotique en parcourant la rue de Tolède aux cris de : *Vive l'Italie ! Vive Garibaldi !*

L'auteur présumé de cet attentat est arrêté.

A Rome, le 27 février, jeudi-gras, une imposante démonstration patriotique a eu lieu au Corso, à l'occasion du carnaval. Le Corso était vide, mais le Forum, le Colisée et le Jardin botanique regorgeaient de monde et de carcasses. La police a été obligée de rester inactive.

Le 28, le général de Goyon a fait occuper militairement le Corso, afin d'empêcher que la mani-

## FEUILLETON

## L'ONCLE BENOIT.

## I. — LE PRESBYTÈRE DE PENANCOAT.

Il y a quelques années qu'un ancien conseiller d'Etat, étonné de ne pouvoir retrouver, sur la carte du Finistère, le village de Plouzal dont j'avais fait mention dans un de mes récits, s'adressa directement à moi pour connaître la situation géographique de cette localité qu'il avait prise à cœur de découvrir. Plouzal était un nom d'emprunt ; et comme Penancoat n'est pas autre chose, j'ai hâte de le déclarer cette fois, pour épargner d'inutiles recherches à mes lecteurs. Une histoire contemporaine demande des précautions. Que dirait l'oncle Benoit, que dirait l'abbé Morineau, si je m'avais d'indiquer d'une manière précise l'usine et le Presbytère de Penancoat ? — Je me suis déjà fait une querelle avec un vénéral curé de campagne, pour avoir essayé de peindre, dans un de mes premiers ouvrages, la pauvreté évangélique de sa demeure. Il avait répliqué sagement à mes observations sur le dénûment de sa chambre, que les apôtres étaient moins bien logés que lui, et cette réponse m'avait paru si touchante, que je la rapportai dans mes vers. Peu de temps après, notre excellent évêque, monseigneur Graveran, en tournée épiscopale, visita le

le bourg de D... et reconnut la vérité de mes tableaux.

Les Apôtres, mon fils, n'étaient pas aussi bien,

dit-il au recteur, en citant un passage de mon épître. Le vieillard rougit, balbutia, et, dans sa confusion, prétendit que je lui attribuais des paroles dont il n'avait aucun souvenir.

— Ah ! monseigneur ! di-ait-il en bégayant, monseigneur ! les poètes !... vous savez, les poètes !...

Il y avait une accusation dans ces mots déçus. Heureusement, mes témoins étaient là, et l'évêque voulut bien déclarer qu'il était intimement convaincu que, dans la circonstance, le poète avait été un historien très fidèle.

Ce fait, malgré son peu d'importance, suffira, j'en père, pour justifier, aux yeux de tous, l'emploi du nom de Penancoat, substitué à un autre nom plus connu. Je ne m'oppose nullement, du reste, à laisser deviner aux esprits sages le véritable théâtre des événements qui vont suivre. Si leur pénétration peut s'aider de quelques détails descriptifs, je leur signalerai même volontiers une église du seizième siècle, entourée de vieux ormeaux, au-dessus desquels s'élève une flèche élancée et brochée à jour. L'église est sur le haut d'une colline abritée à l'ouest par des montagnes plus imposantes, et au pied de laquelle, du côté opposé, serpente une petite rivière dont le cours sinueux se cache, par instant, sous des berceaux de saules et d'osiers. Une grande usine et une belle maison nouvellement construites, se dressent fièrement au bord du ruisseau, et semblent prendre à tâche,

à force de mouvement et de bruit, d'étouffer son murmure, d'effrayer les oiseaux qui voudraient s'y désaltérer, d'ôter enfin à ces riantes campagnes le charme incomparable que donnent la solitude et la paix.

Derrière ces bâtiments environnés de vastes prairies, un bois en pente, traversé par une route assez large, s'étend de l'établissement industriel jusqu'aux premières maisons du bourg. La plus remarquable de ces maisons est un ancien manoir à demi-roïne, dont la tourelle sans toiture s'est couronnée, on ne sait comment, de touffes de pervenches. Ces fleurs retombent en guirlandes le long des murs lézardés, et vont se mêler à la vigne qui tapisse le corps de logis principal. Ici, on ne voit que trois fenêtres de façade : les deux premières, longues, étroites et de dimensions à peu près égales, la troisième, plus large, assez bien sculptée et surmontée d'un écusson. Sur le bord de cette dernière fenêtre, des jacinthes étalent leurs fleurs roses et lilas dans un vase de porcelaine de Chine très-élégant, pour qui l'admire du dehors, mais qu'il ne faut voir que de là, attendu qu'il n'a qu'un côté, et sert uniquement à dissimuler aux passants un pot de grès ou de terre plus commune encore. Ce débris de porcelaine a été découvert par demoiselle Placide dans une des caves du manoir, à l'époque où son frère, l'abbé Morineau, recteur ou curé de Penancoat, osa faire un presbytère de campagne, de l'illustre berceau des Kraouadeo-Kraband-de-Graol-Gamins. Trente années au moins se sont écoulées depuis la première apparition du vase ébréché sur la fenêtre de la vieille fille.

festation provoquée par les factieux n'amenât des déordres.

Les voitures et les piétons ont été obligés de se retirer.

La troupe romaine a arrêté M. Venanzo, membre du comité national, après avoir fait, à son domicile, une perquisition qui a amené la découverte d'une correspondance révolutionnaire.

Rome est tranquille. — Havas.

Dans le congrès espagnol, le 28 février, le ministère a annoncé que le lieutenant du *Sumter* a été emprisonné; le capitaine ne l'a pas été.

D'après un télégramme de Madrid, du 1<sup>er</sup> mars, le lieutenant du *Sumter* aurait été relâché à Tanger.

Le *Tuscarona* continue de surveiller le *Sumter* immobile à Gibraltar. — Havas.

On a des nouvelles de la Grèce, par un télégramme de Constantinople, du 28 février.

Le mouvement de Tripolis est complètement étouffé; les autorités sont rétablies. Une tranquillité parfaite règne dans tout le Péloponèse. Une escarmouche a eu lieu le 20 devant Nauplie, et les rebelles ont été repoussés avec perte. Le gouvernement grec tâche de rétablir l'ordre en faisant le moins de sacrifices possible. — Havas.

On lit dans la *Gazette nationale* de Berlin :

La proposition de reconnaître le royaume d'Italie a été adoptée par la commission de la chambre des députés, à l'unanimité des voix, moins une. Le gouvernement a fait déclarer au sein de la commission qu'il ne pouvait se prêter à cette discussion, la proposition prétendant exercer une influence sur des questions pendantes de la politique européenne. — Havas.

On mande de New-York, le 15 février.

Le bill relatif aux billets avec la clause de cours forcé et légal a été adopté.

La prise de Roanoke par Burnside est confirmée.

Les fédéraux occupent maintenant Edenton.

L'attaque contre Charleston et Savannah est imminente.

Le fort Donelson est attaqué par les fédéraux; il renferme 18,000 hommes.

Le dernier télégramme porte, d'après une bonne autorité, que le fort Donelson a été pris. Bowring-Green a été évacué.

Des troupes marchent sur Nashville et Memphis.

Le *Republicain*, de Saint-Louis, assure que des personnages importants du Tennesse auraient déclaré qu'aussitôt que l'armée de l'Union serait entrée dans le Tennesse, 50,000 hommes se joindraient au drapeau fédéral. — Havas.

Les nouvelles de la Vera-Cruz sont du 29 janvier :

Miramón a été arrêté à son arrivée à la Vera-Cruz par ordre du commodore Dunlop. Il ne sera pas permis à Miramón de débarquer au Mexique.

Les commissaires alliés sont revenus de Mexico. Juárez les avait reçus avec une grande considération. Il a essayé d'obtenir comme condition des négociations, que les forces alliées se rembarqueraient en laissant seulement une garde de 2,000 hommes derrière eux. Juárez a admis que le gouvernement mexicain n'avait pas rempli ses obligations envers les étrangers, mais il s'est déclaré prêt, à cet égard, à donner, pour l'avenir, des garanties additionnelles. Un plénipotentiaire de Juárez est retourné avec les commissaires à la Vera-Cruz où l'on suppose que des conférences ultérieures auront lieu. Aucun combat n'a du reste été livré. Des forces alliées, se préparent à marcher dans l'intérieur si les demandes des trois puissances sont rejetées.

Des dépêches, venues par la voie de Cadix, annoncent que les commandants alliés ont détaché chacun un officier de leur état-major, et que ces trois officiers seraient partis le 20 janvier de la Vera-Cruz, en mission pour Mexico. Les commandants alliés continuaient à agir d'accord dans le sens de la proclamation récente qu'ils ont adressée au peuple mexicain. — Havas.

Dans la séance du 28 février, le Sénat a entendu sur les affaires d'Italie, M. le général Gemeau, M. Bonjean, M. le marquis de Gabriac et M. le vicomte de la Guéronnière. Ce dernier orateur conclut avec force à ce que nous restions à Rome jusqu'à ce que le roi d'Italie et le Pape aient été amenés, par la force des choses, à un arrangement équitable. Lorsque la volonté de la France sera bien manifeste, les résistances s'affaibliront, et ce qui paraît aujourd'hui impossible s'accomplira.

Au Corps-Législatif, M. de Jouvencel a lu le rapport de la commission de la dotation de M. le général comte de Palikao. La commission conclut au rejet du projet de loi. La discussion aura lieu jeudi prochain.

Le Corps-Législatif a adopté à l'unanimité le projet de loi de 2 millions pour travaux publics et secours. — Havas.

#### FAITS DIVERS.

On lit dans le *Moniteur* :

On a fait circuler le bruit qu'à la suite des dernières manifestations de la jeunesse des Ecoles, qui ont eu lieu à propos de la reprise du drame de *Gaëtana* au théâtre Montparnasse ou du cours de M. Renan au Collège de France, et dont on a voulu exagérer l'importance, un étudiant aurait reçu des agents de l'autorité une blessure grave, et même qu'il y aurait succombé. Ce bruit est dénué de tout fondement.

— On nous annonce que le projet conçu par l'Empereur pour la fondation d'une société destinée à établir par voie de caravanes des relations directes entre l'Algérie et le Sénégal est sur le point d'être réalisé. Cette société internationale et scientifique, dit l'*Indépendance belge*, est au

moment de se fonder à Alger sous la protection du maréchal duc de Malakoff.

Il est inutile d'insister sur les avantages d'une telle institution. Mettre en rapport Saint-Louis et Alger, pénétrer dans le Soudan, trouver l'Afrique et ouvrir de vastes débouchés au commerce et à l'échange, ce sont là des intérêts d'une telle portée qu'il suffit de les indiquer pour qu'on en apprécie la valeur.

— On poursuit activement à la chambre de Commerce de Paris, la mise au net d'un grand rapport à l'Empereur donnant les résultats détaillés et généraux de la grande enquête industrielle qui s'est faite à domicile l'année dernière. La production annuelle de l'industrie parisienne dépasse à elle seule le budget de l'Empire. C'est à dire qu'elle est de plus de deux milliards de francs.

— Un canon d'un nouveau modèle, et auquel nos artilleurs ont donné le nom de canon-clapnet, est en ce moment à l'étude au comité de l'artillerie. Ce qui a fait nommer ainsi ce canon, c'est qu'il est percé de trous un peu plus haut que la culasse. Un des principaux résultats de cette invention, qui ne nuit en aucune façon à la portée de la pièce, est d'éviter le recul.

— Un accident qui pouvait avoir des suites graves, vient d'avoir lieu à Liège (Belgique) au théâtre royal. Au premier tableau du second acte de *Jérusalem*, la montagne du fond, sur laquelle se déployait un nombreux cortège de croisés, s'est tout-à-coup affaissée à l'une de ses extrémités, et plusieurs figurants ont été précipités sur le sol. C'est grâce, peut-être, à un fragment de décor appliqué contre cette montagne que ces figurants n'ont pas été entraînés dans le deuxième dessous. L'alarme a été grande, car ils étaient porteurs de lances et d'autres armes avec lesquelles, en tombant, ils eussent pu se blesser grièvement. Deux d'entre eux en ont été quittes pour de légères contusions. Le spectacle a été forcément interrompu pendant plusieurs minutes.

— Au dernier tirage au sort qui a eu lieu à Gosselies (Belgique), un jeune homme entre dans la salle où l'opération a lieu, prend un morceau de craie et écrit sur la porte le n° 56. A l'appel de son nom, il dit au président : « Monsieur, j'ai vais tirer le n° 56. » Puis il plonge la main dans l'urne et en tire le n° 56 annoncé. Ébahissement du public. Ce jeune homme avait rêvé la nuit précédente que ce numéro se trouvait au fond de l'urne, dans le coin à droite. Inutile de dire qu'il s'il l'y a été prendre, c'est parce que c'était un bon numéro.

— Un accident grave a signalé une audience du tribunal correctionnel de Liège. A la suite de paroles échangées entre un avocat chargé de la défense d'un prévenu et M. le vice-président Picard, faisant fonctions de président, le tribunal s'est retiré en chambre du conseil pour en délibérer, et, rentrant en audience, a prononcé un jugement motivé par lequel il enjoignait à l'avocat d'être plus circonspect à l'avenir. L'avocat, ainsi averti, a déposé sa robe, séance tenante, et prié

Le bon prêtre, ami de la vérité et de la simplicité en toute chose, gronde, murmure, lance un trait malin sur l'amour du luxe et la vanité des femmes, à chaque nouvelle exhibition. Paroles inutiles! le précieux tesson se montre tous les ans à la même place, et annonce aussi sûrement le printemps aux habitants de Penancoat, que les fleurs embaumées de l'aubépine et les premières hirondelles.

A l'heure où commence notre histoire, nous trouvons le frère et la sœur engagés dans une discussion assez vive. Le premier est un homme de taille moyenne, aux larges épaules, à la tête forte et couverte d'une profusion de cheveux blancs. Son teint, brun et légèrement coloré, annonce une santé robuste, et, bien qu'il ait atteint sa soixante-troisième année, son regard a toute la vivacité de la jeunesse. Placide, jumelle de son frère, moins heureusement née que lui, a été aussi plus maltraitée par le temps. Elle est petite, un peu confre faite, et l'expression de ses traits ridés n'a rien d'agréable. Vêtue avec une certaine recherche, elle a des attitudes, des airs de tête, un son de voix, des façons de marcher et de saluer qui ne peuvent laisser de doute sur la satisfaction qu'elle éprouve du rang qu'elle tient dans le monde. Devant les paroissiens, Placide ne parle de monsieur le recteur qu'avec un profond respect, quitte à se dédommager ensuite en faisant bon marché des sages conseils du vieux prêtre, et en exerçant la patience de celui-ci par ses contradictions. Cette fois, balançant d'une main un poulet maigre et portant de l'autre une pile d'assiet-

tes de faïence où le temps avait tracé de capricieuses arabesques, elle se tenait debout à la porte de la salle à manger, dans laquelle l'abbé, déjà poursuivi ailleurs, était venu se réfugier pour lire son bréviaire.

— Ah! je vous dérange, Corentin, j'en suis désolée; et cependant, qui est à plaindre ici, je vous le demande, si ce n'est moi; moi, sur qui pèse la responsabilité de ce dîner où vous n'aurez que la peine de manger en compagnie de M. Benoit? La belle idée qu'il a eue de s'inviter ainsi à votre table, et à l'improviste encore! Ces gens riches ne doutent de rien. Ils pensent qu'on n'a qu'à se pencher sur la rivière pour en retirer des truites au gratin, et qu'à secouer les pommiers en fleurs pour en faire tomber des compotes. C'est inouï, vraiment, de voir le sans-gêne de certaines personnes qu'il est inutile de nommer; et, ce qui n'est pas moins étonnant, c'est votre calme à vous, votre tranquillité d'esprit, quand je ne sais où donner de la tête.

— Allons! une troisième interruption dans ma lecture! Il faudra encore recommencer! Ecoutez-moi une bonne fois, Placide, et que ce soit vite fini. M. Benoit veut me parler, et il me prévient qu'il viendra me demander à dîner. Pouvais-je répondre à son billet que le pain manquait au logis? Assurément non. D'ailleurs, je ne vois pas trop ce qui vous chagrine. La marmite n'est-elle pas sur le feu? N'avez-vous pas ce poulet dont vous avez meurtri la tête avec vos grands gestes de tout à l'heure? Soupe, bouilli, rôti, que faut-il de plus pour faire un repas?

— Vous moquez-vous? Encore si j'avais eu le temps d'engraisser ma poule!... Et puis, quel service de table des serviettes de toile écrue, des couverts d'étain et des assiettes de grosse faïence!

— Pourquoi pas, ma chère? ne sommes-nous pas nés sur la paille, vous et moi, chez un cultivateur; et là, n'avons-nous pas, tous les deux, dans notre enfance, mangé à la même ecuelle, sans serviettes d'aucune espèce, et avec des cuillères de bois?

— Cela peut être; mais votre position a changé et la dignité de votre caractère...

— Justement! la dignité de mon caractère me commande impérieusement la simplicité, la pauvreté même. Oui, la pauvreté, mademoiselle, car rien n'est plus favorable à l'influence d'un curé, que la certitude, pour ses paroissiens, qu'aucune idée de bien-être, aucun profit matériel n'a pu décider sa vocation. Une vie molle, facile et relativement somptueuse chez un prêtre de campagne, serait un outrage à notre Sauveur, qui recommandait avec tant d'insistance à ses disciples de n'avoir ni deux tuniques ni deux manteaux, et de ne s'attendre, dans la route de leur apostolat, qu'à des privations, des souffrances et des opprobres. Voilà bientôt un demi-siècle que je dispute avec vous sur ce sujet, et les années, au lieu de vous rendre plus sage, semblent ajouter encore à vos désirs ambitieux.

(La suite au prochain numéro.)

un de ses confrères de le remplacer comme défendeur. Cet incident a produit une vive sensation au palais.

### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

M. Mongruel nous prie de reproduire l'article suivant sur son nouveau système d'éclairage.

« Tous les savants sont d'accord, et l'expérience démontre jusqu'à l'évidence, que la photogénération du gaz par l'addition du carbone, donne à l'hydrogène un pouvoir éclairant deux et trois fois plus grand, qu'elle rend les flammes plus blanches, plus tranquilles, plus douces à la vue; qu'elle purifie le gaz des vapeurs sulfureuses et ammoniacales qu'il entraîne de l'usine, détruisant ainsi les causes principales de l'altération des couleurs tendres, de l'oxydation des métaux précieux et de la détérioration des dorures, peintures et vernis des appartements; qu'elle dissout et arrête au passage les matières goudronneuses dont le dépôt et la cristallisation dans les tuyaux et appareils amène si souvent l'engorgement et l'obstruction; qu'elle offre une économie réelle, CERTAINE, FORCÉE, aux consommateurs qui ne lui demandent qu'une lumière égale à celle qu'ils tiraient du gaz ordinaire; qu'elle détruit ou affaiblit considérablement les dangers d'explosion; qu'enfin, réduisant le jet lumineux à un plus petit volume de flamme, l'éclairage photogénique donne sensiblement moins de chaleur, consume ou absorbe moins d'oxygène, dilate et vicie moins l'air des salles éclairées, où la respiration se fait plus librement et dans de meilleures conditions hygiéniques.

« Ces avantages sont si considérables et si incontestables, que la photogénération du gaz sera partout établie, sitôt que l'application en sera connue, et malgré l'indifférence et la routine qui s'opposent, en général, à la vulgarisation des innovations les plus utiles.

« La carburation du gaz, par les procédés qui ont été mis en pratique à Paris et ailleurs, était déjà un acheminement à notre découverte. Mais si, à cause de l'odeur infecte et insupportable des carbures employés, et de la distribution inégale de lumière qu'on reprochait avec raison aux instruments d'application, on a dû rejeter à peu près partout la carburation, malgré les avantages qu'elle offrait, une étude plus approfondie de la question, une expérimentation suivie et serrée, le contrôle éclairé d'une pratique attentive, et, pour tout dire, la marche progressive du temps et des idées, ont enfin vaincu les difficultés: — les liquides volatils ont été travaillés et complètement désinfectés, au point de diminuer la fétidité du gaz, au lieu de l'augmenter, et les appareils ont été considérablement perfectionnés.

« Le Générateur des vapeurs froides (Système Mongruel), qui vient d'être breveté en France (s. g. d. g.) et à l'étranger, pour cette application spéciale, remplit admirablement les conditions essentielles d'une parfaite égalité de flamme, durant tout le temps de son fonctionnement, sans laisser affaiblir la lumière après quelques jours d'éclairage splendide, comme le faisaient la plupart des carburateurs, que le bon sens a rejetés. — Aussi disons-nous hardiment que d'autres, avant nous, ont posé la question, mais que le premier nous l'avons résolue, pratiquement et industriellement.

« Ajoutons d'ailleurs pour plus de renseignements:

« 1° Que c'est sur le gaz même des usines que nous opérons, en le prenant à sa sortie du compresseur pour le dépurer et l'enrichir de matière éclairante (de carbone);

« 2° Qu'en conséquence, il n'est pas besoin d'attendre; pour l'adoption de notre système, que la Police du gaz soit expirée, puisque les deux abonnements doivent au contraire marcher ensemble avec la compagnie du gaz et avec nous, si le consommateur veut traiter par abonnement, soit qu'il achète l'appareil, soit qu'il le prenne en location;

« 3° Que ce nouveau système économique constitue d'ailleurs un progrès industriel que les compagnies gazières peuvent regretter, parce qu'il diminue la consommation de leur produit, mais qu'elles n'ont nullement le droit ni le pouvoir de confisquer;

« 4° Que la pose de notre Générateur n'occasionne aucun dérangement dans le tuyautage des appareils ou dans les dispositions des appareils déjà établis, sauf parfois le changement des becs; et que nous prenons l'obligation de le donner quinze jours à l'essai, après lesquels nous le reprendrions, si on ne trouvait pas convenable de le conserver;

« 5° Qu'il réduit positivement la dépense du gaz de moitié ou davantage (ce qui est considérable!) en même temps qu'il l'enrichit, le purifie et le dépouille de ses matières encombrantes et de ses agents mordants.

« En faut-il davantage pour que notre système soit accueilli avec empressement dans les ateliers, les cafés, les salles d'asile, les maisons d'éducation, les églises, les hôpitaux, les théâtres, etc., là où se font les grandes réunions ou agglomérations de personnes; dans les magasins, les montres et les vitrines qui exigent une grande clarté pour faire ressortir la finesse ou la beauté des marchandises, partout enfin où l'hygiène, la santé, le bien-être, l'économie, le luxe ou le confortable sont pris en considération.

Des expériences publiques auront lieu à Saumur tous les soirs, pendant 15 jours consécutifs, de 9 à 10 heures, rue Royale, 55.

Un employé de la Compagnie se rend, dans les 24 heures de la demande, avec un appareil portatif servant à démontrer les avantages du système, au domicile des personnes qui en font la demande.

Les personnes qui désirent convertir en 3 0/0 leurs titres de rentes 4. et 4 1/2 0/0 et leurs obligations trentenaires du Trésor, sont instamment priées de se présenter le plus promptement possible à la Recette particulière des finances de l'arrondissement de Saumur.

Tout retard peut être préjudiciable; si, en effet, la foule est trop nombreuse le 6 mars, beaucoup de porteurs ne pourront opérer la conversion. C'est ce jour, à 6 heures du soir, que sera dressé le procès-verbal de clôture. Il est donc très-important de ne pas attendre au dernier moment.

### CAISSE D'ÉPARGNE.

L'administration de la Caisse d'épargne de Saumur invite les déposants à retirer au plus tôt l'excédant des 1,000 fr. qu'ils ont à cette caisse, leur rappelant qu'ils n'ont plus que quatre dimanches pour faire ce retrait.

### VILLE DE SAUMUR.

## ABATTOIR.

ÉTAT des viandes abattues et livrées à la consommation du 1<sup>er</sup> au 28 février 1862.

N <sup>o</sup> D'ORDRE.	NOMS des BOUCHERS et CHARCUTIERS.	BOEUF.		VACHES.		VEAUX.		MOUTONS.		PORCS.				
		1 <sup>re</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual. maigres et médiocres.	1 <sup>re</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual. maigres et médiocres.	1 <sup>re</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual. maigres et médiocres.	1 <sup>re</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual. maigres et médiocres.					
<b>BOUCHERS.</b>														
1	V <sup>o</sup> Godard.	1	2	»	»	»	»	15	21	»	22	23	»	»
2	Morisseau.	1	4	»	»	4	»	21	32	»	33	28	»	»
3	Touchet (1).	1	3	»	1	2	»	9	20	»	14	24	»	»
4	Poisson. (2)	3	3	»	2	11	»	23	36	»	32	58	»	»
5	Corbineau (2)	1	5	»	2	»	»	15	31	»	22	37	»	»
6	Sechet.	2	2	»	4	»	»	13	29	»	40	33	»	»
7	Prouteau.	»	1	»	3	»	»	5	12	»	7	6	»	»
8	Girard (3).	1	2	»	2	»	»	3	17	»	6	17	»	»
9	Lalier.	»	»	»	1	3	»	7	13	»	7	10	»	»
10	Pallu (4).	1	2	»	1	3	»	5	14	»	10	14	»	»
11	Groleau.	»	1	»	2	»	»	20	»	»	6	9	»	»
<b>CHARCUTIERS.</b>														
<b>MM.</b>														
1	Millerand.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	8	7	»	»
2	Baugé.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	2	»	»
3	Lecomte.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	10	1	»	»
4	Milsonneau	»	»	»	»	»	»	»	»	»	6	7	»	»
5	Touchet.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4	4	»	»
6	Quantin.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4	5	»	»
7	Sève jeune.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	6	4	»	»
8	Moreau.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	7	8	»	»
9	Cornilleau.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	6	3	»	»
10	Marais.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3	5	»	»
11	Sève aîné.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4	»	»

- (1) Un veau refusé pour défaut de poids.
- (2) Deux veaux refusés pour défaut de poids.
- (3) Cinq moutons refusés pour défaut de qualité.
- (4) Un mouton refusé pour défaut de qualité.

### TAXE DE LA VIANDE.

Par arrêté du Maire de Saumur, du 1<sup>er</sup> mars 1862, le prix du kilogramme de viande 1<sup>re</sup> qualité, est fixé comme il suit:

Boeuf . . . . .	1 fr. 25 c.
Veau . . . . .	1 35
Mouton . . . . .	1 45

Pour chronique locale et faits divers : P. CODET.

### DERNIÈRES NOUVELLES.

Turin, le 2 mars. — L'Opinion confirme la crise ministérielle et ajoute que le cabinet, ayant constaté qu'il existait dans son sein des dissidences et des contradictions qui empêchaient la marche régulière des affaires, a résolu, à la suite d'un conseil, de donner sa démission.

Le baron Ricasoli, ajoute la même feuille, a informé le roi de cette résolution par une lettre à laquelle le roi a répondu également par une lettre. M. Rattazzi a été mandé ensuite au palais pour recevoir la mission de constituer un nouveau cabinet. M. Rattazzi a accepté.

A Rome, une nouvelle manifestation a eu lieu. Les Français ont tenu une conduite conciliante. Le général de Goyon a fait évacuer le Corso; les troupes sont sous les armes. — Havas.

**CRÉDIT FONCIER DE FRANCE.** — Tirage du 22 mars. — Lots de 100,000 fr.; — 50,000 fr.; — 20,000 fr. — M. A. LÉON, changeur, 17, boulevard des Italiens, cède les chances à ce tirage (obligation de 500 fr. pour 4 fr.; — obligation de 100 fr. pour 1 fr.) contre envoi de pareille somme en mandat ou timbres-poste; — se charge également de la vente et de l'achat des fonds publics et valeurs industrielles, et du paiement de tous coupons. (100)

Les cours élevés de la plupart des fonds publics et des valeurs industrielles, rendant disponibles bon nombre de capitaux, il paraît opportun de rappeler au public que la COMPAGNIE ANONYME L'Impériale, autorisée par décret du 29 mars 1854, constitue des rentes viagères aux taux les plus avantageux. Elle accorde: — à 60 ans, 10-69 0/0. — à 65 ans, 12-85 0/0. — à 70 ans, 15-63 0/0. — à 75 ans, 18-41 0/0. La Compagnie affecte à la garantie de ses opérations, tout son actif, dans lequel figurent son fonds social de 5,000,000 et ses immeubles d'une valeur de près de 6,000,000. S'adresser à l'Administration, à Paris, rue de Rivoli, n<sup>o</sup> 182, et à Saumur, à M. FAYET, agent-général, rue des Payens, n<sup>o</sup> 12.

### Marché de Saumur du 1<sup>er</sup> Mars.

Froment (hec. de 77 k.) 27 —	Huile de lin . . . . .	50 —
2 <sup>e</sup> qualité, de 74 k. 25 95	Paille hors barrière	67 60
Seigle . . . . .	Foin . . . . . id. . . . .	80 60
Orge . . . . .	Luzeine (les 730 k.)	62 —
Avoine (entrée) . . . . .	Graine de trèfle . . . . .	50 —
Fèves . . . . .	— de luzeine . . . . .	50 —
Pois blancs . . . . .	— de colza . . . . .	50 —
— rouges . . . . .	— de lin . . . . .	29 —
Cire jaune (50 kil) . . . . .	Amandes en coques	—
Huile de noix ordin. . . . .	(l'hectolitre) . . . . .	—
— de chenevis. . . . .	— cassées (50 k.) . . . . .	—

### COURS DES VINS (1).

<b>BLANCS.</b>	
Coteaux de Saumur 1861 . . . . .	1 <sup>re</sup> qualité 240 à 280
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id. 125 à 150
Ordin., environs de Saumur, 1861, 1 <sup>re</sup> id.	119 à »
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id. 100 à »
Saint-Léger et environs 1861 . . . . .	1 <sup>re</sup> id. 105 à »
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id. 100 à »
Le Puy-N.-Dame et environs, 1861, 1 <sup>re</sup> id.	95 à »
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id. 90 à »
La Vienne, 1861 . . . . .	75 à 80
<b>ROUGES.</b>	
Souzay et environs 1861 . . . . .	120 à 125
Champigny, 1861 . . . . .	1 <sup>re</sup> qualité 280 à »
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id. 125 à 140
Varrains, 1861 . . . . .	115 à 120
Bourgueil, 1861 . . . . .	1 <sup>re</sup> qualité 130 à »
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id. 140 à »
Restigny 1861 . . . . .	155 à »
Chinon, 1861 . . . . .	1 <sup>re</sup> id. 110 à 120
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id. 108 à »

(1) Prix du commerce.

### BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

L'opération de la conversion s'accomplit dans les conditions les plus favorables. Les rentiers semblent comprendre de plus en plus tout l'avantage qu'il y a pour eux à profiter de la faculté que leur a donnée le gouvernement; il y a un véritable encombrement de public, tant à Paris, au Trésor public, que dans les Recettes générales et particulières des départements.

A la Bourse, non-seulement le mouvement ascensionnel des cours du 3 0/0, déjà comprimé il y a huit jours, n'a pu se reconstituer, mais il a subi une forte dépression, momentanée il est vrai, dont la tenue des principales valeurs a souffert.

Les affaires ont montré une animation et les cours des fonds publics une élasticité qu'on n'avait pas vues depuis longtemps. Beaucoup de spéculateurs se sont hâtes de dégager les positions qu'ils avaient à la hausse. A leur suite sont venus les acheteurs pusillanimes qui vendent des que d'autres vendent, et sans se rendre compte de leur détermination. Enfin, les baissiers systématiques ont fa-

cilement, au milieu de cet émoi, pe-é sur le marché par le poids d'offres multipliées. Les prix au comptant se sont affaiblis dans la même proportion.

La rapidité de cette baisse avait annihilé toute résistance; mais son excès même a arrêté ses progrès. Le marché s'est vite remis des secousses qui venaient de l'ébranler, et le mouvement d'affaires a retrouvé la régularité qui lui faisait défaut. Les demandes ayant reparu en grand nombre, le cours du 3 0/0 s'est graduellement relevé.

Les variations sont peu significatives sur le marché des chemins dont les prix ont une certaine tendance à la baisse.

Nous n'avons rien à signaler sur le marché des valeurs industrielles dont les cours sont restés à peu près stationnaires.

C'est décidément le 28 février qu'ouvre la souscription

aux actions de la société d'irrigation de Gap. Il s'agit, nous l'avons dit déjà, d'exécuter un canal qui doit amener la rivière du Drac sur les fertiles campagnes environnantes. On sait quelles merveilles a produit dans les plaines brûlées de la Provence, l'arrosage obtenu à l'aide de la dérivation de la Durance.

Le chef-lieu des Hautes-Alpes jouira bientôt des mêmes biens. Non-seulement l'entreprise offre aux capitaux une sécurité absolue par suite d'une redevance annuelle qui grèvera les propriétés arrosées, mais encore il leur assure un remboursement, avec prime de 25 0/0 en quatre années. Cette rapidité de remboursement n'est due qu'à l'existence du Crédit foncier qui, selon le but de son institution, est autorisé à délivrer un capital, en échange d'annuités bien garanties, de telle façon que les dépenses du canal peuvent être remboursées aux constructeurs à l'aide d'un emprunt contracté pour cinquante ans par

le syndicat des propriétaires auprès du Crédit foncier, dès que la redevance pour l'irrigation sera exigible. De son côté le gouvernement, desirux de témoigner sa bienveillance à ces contrées affectées à l'exécution de ce fécond travail d'amélioration une subvention de 500,000 francs. Tout presage donc un grand succès à cette société. — E. DUTIL. (Correspondance hebdomadaire.)

**BOURSE DU 1<sup>er</sup> MARS**

5 p. 6/0 baisse 1 fr. — Ferme à 69 40.  
4 1/2 p. 0/0 baisse 1 fr. 25 cent. — Ferme à 99 00.

**BOURSE DU 3 MARS.**

5 p. 0/0 hausse 70 cent. — Ferme à 70 10  
4 1/2 p. 0/0 hausse 75 cent. — Ferme à 99 75.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**ANNONCES LÉGALES.**

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1862, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Etude de M<sup>e</sup> MEFFRAY, notaire à Beaufort.

**A VENDRE DE GRÉ A GRÉ.**

**LA TERRE DU DAUPHINÉ,**

Propriété de revenu et d'agrément, sise commune de Fontaine-Guérin,

Formée de :

1<sup>o</sup> La réserve, comprenant maison de maître, bâtiments de service, maison de fermier, cours, jardins, bosquets, terres labourables, vastes prairies entourées d'eau, vignes et bois; le tout composant un ensemble d'une superficie H. A. d'environ. . . . . 39 56

2<sup>o</sup> Et les fermes de la Varanne, de la Grande et de la Petite-Poissonnière, attenant pour la majeure partie à la réserve, et de la contenance ensemble d'environ. . . . . 34 48

Total. . . . . 74 04

Cette propriété offre tous les avantages d'une très-belle chasse.

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser audit M<sup>e</sup> MEFFRAY.

Etude de M<sup>e</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

**AVIS.**

La vente des marchandises dépendant de la faillite de M. GATELLIER, marchand de comestibles à Saumur, est remise à mercredi 5 mars et jours suivants, de midi à six heures.

Etude de M<sup>e</sup> MEFFRAY, notaire à Beaufort.

**VENTE DE MEUBLES.**

Le dimanche 9 mars 1862 et jours suivants, il sera procédé, par ledit M<sup>e</sup> MEFFRAY, à la vente aux enchères publiques des meubles et effets mobiliers appartenant à M. BLOT.

On vendra :

Lits, tables, commodes, secrétaires, fauteuils, glaces, consoles, grande quantité de linge, batterie de cuisine, vaisselle et argenterie.

La vente, qui aura lieu à Beaufort, Grande-Rue, commencera le dimanche, à une heure de l'après-midi, et les jours suivants, à dix heures du matin.

Il sera mis en vente, le mercredi 12, deux chevaux et une calèche avec équipages.

On paiera comptant. (102)

**A LOUER**

Ecurie à deux chevaux, Remise et Grenier.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, rue Cendrière, 8. (584)

Etude de M<sup>e</sup> E. LEROUX, notaire à Saumur.

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean 1862,

**DEUX MAISONS**

Situées à Saumur, rue Daillé, L'une actuellement occupée par M. CAVELLIER, corroyeur.

S'adresser audit M<sup>e</sup> LEROUX, ou à M. DUVEAU, propriétaire à Saumur, rue Daillé. (96)

**A LOUER**

Présentement,

**JOLIE PETITE MAISON**

AVEC JARDIN AYANT UN JET D'EAU, Située près le bureau d'octroi de Notre-Dame.

S'adresser à M. SIMON, cordonnier, rue Saint-Jean. (97)

**A LOUER**

Pour la St-Jean prochaine,

UNE MAISON, rue d'Orléans, occupée par M. le capitaine KABIS, avec écurie remise, cour et jardin.

S'adresser à M<sup>e</sup> MARTIN-PAILLET, ou à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire. (80)

**A LOUER**

Présentement ou pour la Saint-Jean prochaine,

LE 1<sup>er</sup> ET LE 2<sup>e</sup> ÉTAGE d'une maison, récemment construite, située à l'angle des rues Beaurepaire et d'Orléans, avec balcon régnant sur les deux rues.

Les appartements du premier étage, disposés pour salons ou magasins, pourraient recevoir des modifications dans leur distribution, si le locataire le désirait.

S'adresser à M. RICHARD père, sur les Ponts. (110)

**A LOUER**

Pour la St-Jean,

**PREMIER ETAGE**

Place de l'Arche-Dorée, avec cave et grenier.

S'adresser à M. DUPAYS. (32)

**ÉLIXIR ANTI-RHUMATISMAL**  
de SARRAZIN-MICHEL, d'Als.  
Guérison sûre et prompte des rhumatismes aigus et chroniques, goutte, lumbago, sciaticque, migraines, etc., etc.  
10 fr. le flacon, p<sup>r</sup> 10 jours de traitement. Un ou deux suffisent ordinairement.  
Dépôt chez les principaux Pharm. de chaque ville.

**PÂTE PECTORALE DE REGNAULD AÎNÉ**  
Rue Caumartin, 45, à Paris  
DEPUIS 1850 SON EFFICACITÉ L'A RENDUE POPULAIRE  
Contre le RHUME, la GRIPPE, et l'IRITATION DE POITRINE  
Un Rapport officiel constate qu'elle ne contient pas d'opium. Toutes les boîtes portent la signature REGNAULD AÎNÉ.  
DÉPÔT DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

**A VENDRE**  
A bon marché,  
DIX ACTIONS DU COMPTOIR D'ESCOMPTE DE SAUMUR.  
S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER**  
Présentement,  
UNE CHAMBRE  
Rue du Marché Noir.  
S'adresser à M. GODET, imprimeur.

**HYGIÈNE DE LA TOILETTE**  
**VINAIGRE ANGLAIS**  
AROMATIQUE ET BALSAMIQUE  
Adopté et recommandé par le Conseil de salubrité de Londres  
REPERTOIRE PRÉPARÉ ET PERFECTIONNÉ PAR CHALMIN, PARFUMIER  
Le VINAIGRE ANGLAIS possède une odeur douce et suave; il est tonique, rafraîchissant et hygiénique; il blanchit et assouplit la peau, lui donne ce velouté et cette fraîcheur que toutes nos dames envient; fait disparaître les rides et les taches de rousseur, et dissipe le feu causé par l'action du rasoir. Enfin, il est antiseptique, ce qui le rend indispensable aux personnes qui fréquentent les bals, les théâtres, etc., en un mot tous les endroits où l'on respire un air vicié. Cette dernière propriété, que possède le VINAIGRE ANGLAIS, d'être un préservatif contre le méphitisme de l'air et des vapeurs, l'a fait adopter et recommander par le Conseil d'hygiène de Londres.  
Fabrique à Rouen, rue de l'Hôpital, 39, 40, 41, 43 et 45. — EXPORTATION  
Maison à Paris, rue d'Enghien, 25. — EXPORTATION  
PRIX EN FRANCE: 1 FR. 50, 2 FR. ET 5 FR. LE FLACON  
Dépôt chez tous les Coiffeurs, Parfumeurs et Merciers de France et de l'Étranger  
A SAUMUR, chez MM. Bizeau et Pissot, coiffeurs-parfumeurs; à BEAUGÉ, M. Chaussépied, coiffeur-parfumeur.

**POMMADE DES CHATELAINES**  
OU L'HYGIÈNE DU MOYEN AGE  
Cette Pomme est composée de plantes hygiéniques, à base tonique. — Découvert dans un manuscrit, par CHALMIN, ce remède infailible était employé par nos belles châtelaines du moyen âge, pour conserver, jusqu'à l'âge le plus avancé, leurs cheveux d'une beauté remarquable. — Ce produit active avec vigueur la crue des cheveux, leur donne du brillant, de la souplesse, et les empêche de blanchir, ou s'en servant journellement. — Prix du pot: 3 fr. — Composé par CHALMIN, chimiste, à Rouen, r. de l'Hôpital, 40. — M<sup>e</sup> à Paris, pour le gros, r. d'Enghien, 25. — Dép. dans toutes les villes.  
A SAUMUR, chez M. Bizeau et Pissot, coiffeurs-parfumeurs; à BEAUGÉ, M. Chaussépied, coiffeur-parfumeur. (54)

**LE MONDE MUSICAL**  
NOUVELLE PUBLICATION POUR CHANT, PIANO, ORGUE,  
PARAISANT LE 1<sup>er</sup> ET LE 15 DE CHAQUE MOIS,  
Sous la direction de M. G. BAZZONI, ancien maître du Théâtre-Italien.  
Romances, Chansonnettes, Mélodies, Quadrilles, Valses, Polkas, Morceaux d'Orphéon et autres fantaisies des meilleurs compositeurs modernes.  
Le numéro du 1<sup>er</sup> mars contient LE BON DIEU VOUS AIME TANT, romance, paroles de M. SALVADOR, musique de M<sup>me</sup> Alex. BATAILLE.  
LA SÉRÉNADE, boléro pour le piano, par G. BAZZONI.  
PRIMES GRATUITES ACCORDÉES AUX ABONNÉS DU MONDE MUSICAL:  
ALBUM de CENT PAGES de musique moderne, classique ou religieuse, au choix.  
Prix d'abonnement (avec prime) pour la France et l'Algérie: Un an, 10 fr. — Étranger, 13 fr.  
Le MONDE MUSICAL est envoyé gratuitement avec un joli album de Cent pages, pendant un an, à tout acquéreur d'un instrument de musique provenant des ateliers à juste titre renommés de la  
MAISON ALEXANDRE BATAILLE ET C<sup>ie</sup>,  
ÉLÈVE D'ÉRARD ET DE PAPE, MÉDAILLES EN BRONZE, ARGENT ET OR,  
57, boulevard Saint-Martin et rue Meslay, 28,  
PIANOS ORDINAIRES de 650 à 1,000 fr. — PIANOS DE COMMANDE de 1,000 à 2,000 fr. — ORGUES HARMONIUMS de 100 fr. à 2,000 fr. — Inventeur du PIANO-BILLARD (s. g. d. g.). — Exploitation unique du PIANO-ORCHESTRE, à clavier, de J.-B. SCHALKENBACK, de Trèves, breveté en France et à l'Étranger, perfectionné par ALEXANDRE BATAILLE. — Location de pianos et orgues; commission et exportation de tous instruments de musique en général.  
Onze albums de musique pour étrennes sont en vente au prix de 6 francs chaque.  
Pour s'abonner, envoyer un mandat de poste à M. Théophile PÉAN, administrateur, rue Montmartre, 123, à Paris.  
On peut également s'abonner à Saumur, au bureau de l'*Echo Saumurois*.  
Saumur, P. GODET, imprimeur.